



**Colloque international
Paris, 16–17 novembre 2022**

Les animaux adoreurs de Dieu avant toute chose

De la piété animale en islam



Le brame du cerf et le langage des oiseaux¹

¹ Martina Rugiadi, « Un-broken Iconography. The Bird and Quadruped Ceramic Fragment from the Masjid al-jum'a of Isfahan », *Maḥabbatnāma*, Rome, Istituto per l'Oriente, 2020.

« Ne vois-tu pas tous les êtres des cieux et de la terre et les oiseaux en rangs louer Dieu ? Chacun connaît sa prière et sa louange ».

Sourate de la lumière, 24:41

« Si Dieu n’existait pas, à qui adresserions-nous nos hymnes de louange ? »

Dostoïevski, *Les frères Karamazov*

« Tout fait signe à qui se fait signe. Et tout parle, même confusément, à qui porte la parole ».

Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*

« Toute l’humanité jadis a vécu dans l’éblouissement de la pensée que l’univers où nous nous trouvons n’est pas autre chose que de la parfaite obéissance ».

Simone Weil, *L’enracinement*, p. 189.

Organisateurs

Guillaume DE VAULX D’ARCY – Islam médiéval

Nicolas PAYEN – ERC Animals in Philosophy of the Islamic World (?)

Partenaires

Bureau des cultes – ministère de l’intérieur

Laboratoire « Orient et Méditerranée » (Cnrs umr 8167)

Lieu

PARIS

Cnrs – Délégation Paris-Villejuif

27 rue Paul Bert, 94 204 Ivry-sur-Seine

(les communications données en ligne sont aussi les bienvenues)

Propositions

Les projets de communication comprenant un titre, une présentation de 20 lignes et une courte bibliographie sont à envoyer avant le 30 juin

Contact

animauxadorateurs@gmail.com



Les recherches sur les animaux en Islam, suivant le mouvement des études animalistes², se sont clairement étendues hors de leurs domaines traditionnels, l'histoire de la zoologie³ et la littérature fabuleuse⁴, pour donner lieu à des travaux relevant davantage de la philosophie⁵, des études coraniques⁶, du droit (*fiqh*)⁷ ou de la littérature mystique⁸.

C'est pourquoi il devient légitime de désenclaver chaque discipline pour saisir l'objet dans sa totalité, et, peut-être aussi, dans sa spécificité historique : qu'est-ce qu'un animal dans l'Islam classique ? Car le risque des études disciplinaires est de le perdre en inscrivant l'objet du passé dans un cadre méthodologique anachronique. Ainsi, la zoologie risque de projeter son exigence taxinomique sur ce qui constitue, dans l'Islam classique, un classement de nations créées davantage que d'espèces du vivant. De même, l'éthique animale substituerait son souci pour la souffrance animale à une préoccupation qui relevait davantage de la sotériologie et de la théodicée : cette souffrance est-elle rétribuée dans l'au-delà ? Déjà des monographies sur des animaux spécifiques s'écrivent qui les considèrent à partir d'un parcours exhaustif des différents champs du savoir⁹.

La spécificité historique des textes de l'Islam classique sur l'animal, y compris les textes zoologiques¹⁰, consiste, semble-t-il dans la prégnance de la nature religieuse de l'animalité. Par religieux, nous n'entendons pas tant l'effort de situer l'animal dans la sphère des règles relatives à la pureté et la souillure, comme un objet de gestion ritualisée de l'environnement du musulman¹¹, mais la considération de *la religiosité dont l'animal est le sujet*¹². Cette piété animale, cette piété de l'animal, puisque c'est de cela qu'il s'agit, plonge ses sources dans le Coran et prend deux formes fondamentales : celle de l'adoration et du culte, d'une part,

² Émilie Dardenne, *Introduction aux études animales*, Paris, PUF, 2020.

³ Ahmed Aarab et Philippe Lherminier, *Le livre des animaux d'al-Jâhiz*, Paris, L'Harmattan, 2015 ; Meyssa Ben Saad et Saïda Aroua, « Examen de quelques textes de zoologie arabe sur la dynamique du monde vivant : Al-Ġâhiz (IX^e), Iḥwān aṣ-ṣafā (X^e) et Ibn Haldūn (XIV^e). Première approche historique et didactique », *Arabic Biology and Medicine*, vol. 4-1 (2013), p. 70-102 ; Meyssa Ben Saad et Mehrnaz Katouzian-Safadi, « Quelques interprétations de la diversité du monde vivant chez le savant arabe al-Djâhiz (776-868) », *Bibnum*, 1 mars 2012, « Les Insectes dans la classification des animaux chez le savant al-Jâhiz (776-868) : entre mythe et raison », Toulouse, Museum d'histoire naturelle de Toulouse, 2010, « Réflexions sur un critère de classification des animaux chez le savant al-Djâhiz (776-868) : le mode de reproduction chez les reptiles et les oiseaux », *al-Mukhatabat*, vol. 7 (2013), p. 69-86. Remke Kruk, « Ibn Abī l-Ash'ath's *Kitāb al-Hayawān*. A Scientific Approach to Anthropology, Dietetics and Zoological Systematics », *ZGAIW*, 14 (2001), p. 119-168. Voir aussi Herbert Eisenstein, « Arabische Systematiken des Tierreichs », *ZDMG*, supplément 8 (1988), p. 184-190.

⁴ *Iḥwān al-ṣafā, Le procès animal de la domination humaine*, présentation par G. de Vaulx d'Arcy, Paris, Belles Lettres, 2021.

⁵ Peter Adamson, « Ābū Bakr al-Rāzī on Animals », *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 2012, vol. 94, p. 249-73 ; Peter Adamson, « Human and Animal Nature in the Philosophy of the Islamic World », dans P. Adamson et G. Fay Edwards, *Animals: A History*, New York, Oxford University Press, 2018, p. 91-113.

⁶ Sarra Tlili, *Animals in the Qur'an*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; Nicolas Payen, « The Representation of Animals in the Qur'an and the *Mufaḍḍaliyyāt* », *Journal of Qur'anic Studies*, vol. 23-2 (2021), p. 112-158.

⁷ Michael Cook, « Ibn Qutayba and the Monkeys », *Studia Islamica*, 1999, vol. 89, p. 43-74.

⁸ Pierre Lory, *La dignité de l'homme face aux anges, aux animaux et aux djinns*, Paris, Albin Michel, 2018.

⁹ Par exemple, André Miquel, *Les Arabes et l'ours*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1994 ; Christiane Tortel, *Sacralisé, diabolisé. Le paon dans les religions, de l'Asie à la Méditerranée*, Paris, Geuthner, 2019. On peut renvoyer également à Remke Kruk, « The Saddest Beast? Notes on the Pig in Arabic Culture », *Quaderni di Studi Arabi, Nuova Serie*, 14 (2019), p. 243-261.

¹⁰ Guillaume de Vaulx d'Arcy, « The *Tashīr* Problem: did Islamic Theology Influence Arabic Zoology? », *Mélanges de l'Université St Joseph* (à paraître).

¹¹ Voir principalement, Hocine Benkheira, *Islam et interdits alimentaires. Juguler l'animalité*, Presses Universitaires de France, 2000.

¹² Richard J. A. McGregor, « Religions and the Religion of Animals. Ethics, Self, and Language in Tenth-Century Iraq », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 2015, vol. 35, no 2, p. 222-31.

développant ainsi toute une herméneutique du comportement et des sons animaux, à l'aune des versets qui évoquent les louanges des créatures à Dieu (17:44, 21:79, 24:41) ; et d'autre part celle de l'obéissance pieuse, à l'aune des versets sur la soumission des créatures à l'homme (16 :5–7, 45:13). La religiosité animale se situe ainsi entre le *tasbīh* et le *tashīr*. Adorateur de Dieu avant toute chose donc, l'animal est bien loin d'incarner une forme rudimentaire de religiosité, mais il est tout au contraire présenté comme un modèle de piété. Si la question du *tashīr* a déjà fait l'objet de recherches¹³, celle du *tasbīh*, la louange animale à Dieu, reste un domaine peu exploré alors qu'il a donné lieu à une littérature prolifique culminant peut-être avec *Al-nuṭq al-mafhūm min ahl al-ṣamt al-ma'lūm*, ouvrage de récits édifiants mettant en scène une multitude d'animaux (*nāṭiq*), mais aussi de créatures muettes (*ḡayr nāṭiq*)¹⁴.

Cette figure religieuse de l'animal doit bien être distinguée des autres figures de l'animalité qui ont également été développées dans l'Islam classique :

- L'animal comme figure politique, principalement développée dans les fables écrites dans une optique de miroirs des princes et des peuples¹⁵. Dans cette perspective, les relations entre l'homme et les types d'animaux sont une projection des rapports politiques entre les différentes classes de la société humaine.
- L'animal comme créature et habitant de la Création, qu'on trouve surtout dans les livres des merveilles dans une optique de recensement des œuvres du Créateur¹⁶.

La comparaison entre la figure religieuse d'une part, et la figure politique et la créature d'autre part, est décisive : la question de l'obéissance politique n'est-elle pas liée et même subordonnée à celle de l'obéissance religieuse, et articulée avec elle par les concepts de *tashīr* et de *tadlīl* ? Par ailleurs, les livres des merveilles (*'aḡā'ib*) sont écrits dans l'optique d'un émerveillement devant les formes créées qui conduit à la louange du Créateur. C'est par la contemplation du monde créé que le lecteur est conduit à la piété, contemplation de la perfection formelle des animaux, mais également émerveillement devant leur piété propre.

Nous proposons ici plusieurs axes de réflexion sur cette piété animale en Islam.

¹³ Sarra Tlili, *Animals in the Qur'an*, p. 74–114 ; Ikhwān al-ṣafā, *Le procès animal de la domination humaine*, présentation p. 54–63.

¹⁴ Une édition de l'ouvrage sans lieu ni date datant sûrement du XIX^e siècle, et qui l'attribue à Aḥmad b. Ṭaḡbar Bak, a été mise en ligne par le site [al-Mostafa](#). La Bnf en possède également un manuscrit, Arabe 3558, et la notice de Georges Vajda l'attribue à 'Alī al-Marāḡī al-Qabbānī qui n'en est pourtant que le copiste. Une étude de l'ouvrage et de contexte de production reste entièrement à réaliser.

¹⁵ Ibn al-Muqaffa', *Kitāb Kalīla wa-Dimna* ; Sahl b. Hārūn, *Kitāb al-nimr wa-l-ṭa'lab* ; Rasā'il Iḥwān al-ṣafā, épître 22 – « Tada'ī al-ḥayawān 'alā l-insān imām malik al-ḡinn » ; *Alf Layla wa-layla*. Pour une synthèse sur la question, voir *Iḥwān al-ṣafā, Le procès animal de la domination humaine*, présentation par G. de Vaulx d'Arcy, p. 49–54 et p. 70–6.

¹⁶ Zakariyyā al-Qazwīnī, *'Aḡā'ib al-maḥlūqāt wa-ḡarā'ib al-mawḡūdāt*, édition F. Wüstenfeld, Dieterische Verlag Buchhandlung, Göttingen, 1848 ; Šaraf al-Zamān al-Marwazī s. d., *Ṭabā'i' al-ḥayawān*. [Université de Californie, Los Angeles, Arabic Medical Manuscript Collection, ms 52] ; Muḥammad b. Ibrāhīm al-Waṭwāt, *Manāhiḡ al-fikar wa-mabāhiḡ al-'ibar*, édition 'Abd al-Razzāq Aḥmad al-'Arabī, Beyrouth, dār al-'arabiyya li-l-mawsū'āt, 2000.

I. Islamologie

Théologie

La question se pose de savoir ce qui distingue la religiosité animale d'une part de la religiosité des créatures dépourvues, hors miracles, de motricité et de langage (l'obéissance et l'adoration par les astres, les montagnes, ...), et d'autre part de celle des hommes, instituée par les prophètes.

Pour le dire abruptement, quelle sorte d'adorateurs de Dieu, quelle sorte de musulmans, les animaux sont-ils ? Peut-on appeler l'animal un monothéiste et un musulman, ainsi qu'al-Ġāhīz le rapporte de certains et que les *Ihwān al-ṣafā* n'hésitent pas à le faire¹⁷ ? L'enjeu est fondamentalement sotériologique et fait débats : s'il existe une religiosité animale, y a-t-il une résurrection des animaux ? Et si la dimension de la souffrance animale et de ses rétributions post-mortem a été étudiée, en revanche, d'autres questions sont restées en friche : les animaux sont-ils confrontés au jugement dernier et destinés soit à l'enfer, soit au paradis ? Cette destinée est-elle individuelle, relative au comportement de chacun, ou générique, l'espèce entière étant damnée (tel le paon) ou sauvée (telle la colombe) ?

Il faut enfin comprendre qu'une fois l'animal posé comme figure religieuse, l'homme n'est plus qu'une figure religieuse parmi d'autres. Ce qui conduit ultimement à poser la question de la sorte d'adorateurs de Dieu que les hommes sont. C'est toute la différence entre religion et loi religieuse, entre *dīn* et *ṣarī'a* qui se joue ici.

Études de cas

La piété animale est un thème qui parsème les recueils de hadith, certaines espèces apparaissant de façon récurrente. Un certain bestiaire apparaît ainsi, formé tant des animaux de l'environnement immédiat des hommes que de ceux dont la nature religieuse est déjà attestée par le Coran (la huppe, la fourmi, la grenouille, ...). Le topos de la piété animale est-il alors indistinct, appliquant uniformément aux différents animaux un même mimétisme des rituels humains (appel à la prière, prosternation, psalmodie, ...), ou remarque-t-on des personnalités religieuses se dessiner, empruntant à chaque espèce ses traits propres¹⁸ ?

Le concept de « mythe en acte » développé par Roger Caillois à propos de la mante religieuse constitue peut-être un point de départ théorique pour penser ces figures animales de l'imaginaire islamique¹⁹.

Soufisme

Si les récits édifiants sur les ascètes les manifestent fréquemment en compagnie d'animaux, la littérature soufie développe-t-elle pour autant la figure de la piété animale ? Il semble que dans ces récits, c'est l'ascète qui soit le modèle de piété, et l'animal souvent le seul témoin. Il en va tout autrement à partir d'Ibn 'Arabī qui, dans son économie générale de la création, accorde aux animaux la gouvernance (*tadbīr*) et la responsabilité (*taklīf*), la science innée de Dieu et le langage pour Le louer. Sa maîtrise du *tasbīh* relativement à l'homme entre

¹⁷ Al-Ġāhīz, *Kitāb al-ḥayawān*, édition 'Abd al-Salām Hārūn, vol. IV, p. 78–80 ; *Rasā'il Ihwān al-ṣafā*, édition de Beyrouth, II 325.

¹⁸ André Miquel, *Les Arabes et l'ours*, Heidelberg, C. Winter, 1994 ; Michael Cook, « Ibn Qutayba and the Monkeys », *Studia Islamica*, 1999, vol. 89, p. 43–74 ; Harald Motzki, « The Prophet and the Cat: on Dating Mālik's *Muwaṭṭa'* and Legal Traditions », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, vol. 22 (1998), p. 18–83.

¹⁹ Roger Caillois, *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1972, II.1 « La mante religieuse ».

peut-être alors en tension avec le commandement du *tashīr*. On a en tous les cas avec Ibn ‘Arabī la formalisation la plus rigoureuse de la piété animale, dont la tradition mériterait d’être suivie²⁰.

II. Sciences sociales

Ethnologie

Il est frappant de remarquer la vitalité d’une telle représentation de l’animal comme adorateur de Dieu avant toute chose. Si l’on en trouve une occurrence inattendue dans les banlieues françaises, du moins dans la représentation qu’en apporte le film de Ladj Ly, *Les misérables* (2019), dans lequel Salah, figure de l’islam rigoriste, a pour seul propos pieux de témoigner de la piété du lion²¹, l’islam populaire depuis le Maroc jusqu’à la péninsule arabique – pour ne renvoyer qu’à notre expérience de l’islam arabe – regorge d’interprétations pieuses des comportements animaux.

La compilation de cette culture orale est encore à réaliser, ainsi que sa comparaison avec la tradition écrite afin d’en déterminer le degré de dépendance. Cette compilation est d’autant plus urgente que l’urbanisation des sociétés musulmanes tend inévitablement à la faire disparaître.

Histoire

Chercher l’origine de la religiosité animale amène bien sûr à une étude comparée avec ses occurrences dans les autres religions d’Orient, et en amont à celle de l’Orient ancien, à commencer par la religion hébraïque, la Bible offrant maints témoignages d’animaux louangeurs²².

À cette dimension descriptive doit être ajoutée une enquête généalogique : comment des animaux en ont pu arriver à devenir des modèles de piété ? Ce fait supposant une prévalence des figures animales sur l’homme, il serait tentant de revenir au paganisme antique avec ses dimensions totémiques de culte à des animaux, et à la problématique de son passage au monothéisme affirmant l’adoration du seul Dieu transcendant. Ce que nous avons eu coutume d’appeler l’*aniconisme islamique* ne serait-il pas plutôt une forme d’*anidolisme*, destiné à mettre un terme à la représentation de figures animales susceptibles d’être vénérées ? Peut-on voir dans la piété animale la conversion de la figure adorée du paganisme en intermédiaire d’une adoration qui désormais la dépasse, l’objet de culte devenant modèle de culte, l’adoré un adorateur privilégié ? Une analogie avec l’intégration des cultes astrolâtres à l’Islam par l’assimilation des planètes anciennement divinisées avec la figure des anges, en particulier dans la première *falsafa* peut constituer une piste engageante²³.

Dans un autre domaine, les réflexions anthropologiques initiées par William Robertson Smith sur le totémisme pré-islamique et les critiques qu’y a apportées Joseph Chelhod en

²⁰ Ibn ‘Arabī, *Al-futūḥāt al-makkiyya*, dār al-kutub al-‘arabiyya al-kubrā, s. d., chap. 198, vol. II 390-478 et chap. 378, vol. III, p. 489-491 ; Denis Gril, « Le saint et le maître ou la sainteté comme science de l’Homme, d’après le *Rûh al-quds* d’Ibn ‘Arabī », p. 90-1.

²¹ Auquel lion il fait dire : « Sais-tu ce que dit un lion lorsqu’il rugit ? ‘Oh Allah, faites que je ne m’attaque pas à quelqu’un qui agit avec bienfaisance’ ».

²² Par exemple, Psaumes 104:21, 27–32, 148:1–10, Daniel 3,51-90.

²³ Voir al-Kindī, « Fi taḥrīr waqtⁱⁿ yurgā fīhi iġābat al-du‘ā’ », in *Nuṣūṣ falsafīyya muḥdāh ilā al-duktūr Ibrāhīm Madkūr*, éd. par ‘Utmān Amīn (Le Caire: al-Hay’a al-miṣriyya li-l-kitāb, (1976), 65–68 ; *Rasā’il Iḥwān al-ṣafā*, épître 3. Al-Kindī inverse habilement la succession entre déviance polythéiste adoratrice des astres et un monothéisme originaire dans lequel les astres sont des adorateurs de Dieu intermédiaires des hommes.

particulier sur l'affirmation que le sacrifice serait alors un acte de communion avec l'être adoré méritent alors d'être réévaluées et le débat poursuivi²⁴.

Études comparées

Une étude comparée avec les textes du christianisme permettrait d'éclairer les conditions d'une telle figure de l'animal adorateur.

Les conditions historiques d'abord, quand on sait que l'*Horarum* syriaque du *Testament d'Adam* fit l'objet d'une mise en hadith, transmettant ainsi dans la littérature sacrée musulmane une liturgie des heures dans laquelle chaque heure est le culte rendu par une certaine créature²⁵.

Les conditions théologiques ensuite. Puisque Dieu s'incarne, que le Christ est « l'agneau de Dieu », n'est-ce pas plutôt la possibilité d'un culte tourné vers l'animal, fût-il symbolique qui est théologiquement permise ? Cela empêche-t-il en revanche le développement des figures d'animaux adoreurs telles qu'on les trouve dans l'Islam classique ? Ou les ouvrages latins de *Curiositas* manifestent-ils un émerveillement pour une quelconque piété animale²⁶ ?

Théologie des religions et théologie de la religiosité

La théologie des religions est la discipline qui pose le problème du statut du dogme dans un monde dont le caractère pluraliste est entériné. Elle est alors amenée à légiférer sur le statut de l'altérité religieuse non résorbable. C'est ainsi que la première question de théologie des religions à avoir été développée fut celle du salut éternel des hommes d'autres confessions ainsi que des non-croyants : y a-t-il distinction ou non entre piété religieuse et adhésion au dogme d'une certaine religion ? Cette distinction est nécessitée par la pluralité reconnue incompressible des confessions qui met alors à mal l'universalité possible du salut des hommes. Ce qui est pratiquement en jeu est la légitimation théologique de la coexistence des croyances.

La figure de l'animal adorateur semble permettre d'ouvrir un nouveau questionnement en théologie des religions. En effet, elle manifeste une seconde altérité religieuse non résorbable non seulement sous sa confession propre, mais également sous toute confession, posant une question : y a-t-il distinction ou non entre piété religieuse et confession religieuse ? Cette distinction est nécessitée par la conventionalité des rituels religieux qui met alors à mal la portée cosmique de la religion pour la réduire à sa seule réalité sociale, voire identitaire. Poser la figure de l'animal adorateur, c'est demander : est-ce encore le Créateur du monde que l'homme adore quand toute adoration est socialisée ? ou au contraire, l'homme ne peut-il adorer le Créateur qu'à condition de se représenter un mode d'adoration par lequel c'est toute la création qui le vénère ? L'enjeu est sans doute ici le maintien de la portée réelle et universelle du culte et la prévention contre le rabattement du religieux sur le formel et le tribal.

²⁴ William Robertson Smith, « Animal Worship and Animal Tribes among the Arabs and in the Old Testament », *Kinship and Marriage in Early Arabia*, chap. VII « Totemism », *Animal Worship and Animal Tribes among the Arabs and in the Old Testament* ; Joseph Chelhod, *Le sacrifice chez les Arabes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1955, *Les structures du sacré chez les Arabes*, Paris, Maisonneuve Larose, 1964, chap. 6.

²⁵ Abū l-Šayḥ al-Aṣbahānī (d. 369/979), *al-ʿAẓama*, 5 vols, éd. par Riḍāʾ Allāh b. Muḥammad Idrīs al-Mubārakfūrī. Riyadh, Dār al-ʿāṣima, 1998, V, 1716-1717 (n°1175).

²⁶ Voir le colloque qui s'est tenu les 7–10 septembre 2020 à Köln sous le titre « *Curiositas. Animals as Signs of the Creator* ».

III. L'animalité en question

Épistémologie

La question méthodologique est celle du type de raisonnement qui conduit à attribuer une subjectivité religieuse à l'animal. Nous pourrions partir des réflexions générales de Frederik Buytendijk qui, pour construire sa psychologie animale, se doit de sortir tant de la psychologie humaine fondée sur la notion de conscience et du réductionnisme zoologique fondé sur la notion de machine. Ainsi, les premières pages de *L'homme et l'animal. Essai de psychologie comparée*, analysent le raisonnement analogique qui projette la conscience humaine sur l'animal. L'usage religieux en islam d'un tel raisonnement analogique entre types de créatures peut être mis en perspective avec le débat sur le corporalisme, soit son usage entre les créatures et le Créateur.

L'autre élément conceptuel est la notion de nations ou communautés (*umam* – Coran, 6:38) qui est la catégorie de classification des animaux comme des hommes. La cartographie animale renvoie ainsi à la cartographie humaine²⁷.

La question du degré d'adhésion à ces interprétations religieuses du comportement animal peut être abordée, puisque des débats ont pu avoir lieu le concernant, en particulier autour du verset coranique affirmant qu'une bestiole sortira de terre parler aux hommes (27:82)²⁸.

Anthropologie philosophique

Dans une optique critique sur l'étude de l'animalité, il convient pour finir de rappeler la prévention que nous fait Günther Anders dans *L'obsolescence de l'homme* contre une trop grande fascination pour la figure animale :

« Il est philosophiquement risqué de recourir, pour définir l'homme, à un modèle qui n'est plus celui auquel se conforme l'existence humaine : nous ne vivons plus entourés d'abeilles, de crabes et de chimpanzés, mais de postes de radio et d'usines qui produisent des ampoules électriques²⁹ ».

La perpétuation d'une anthropologie philosophique mettant l'homme en regard de l'animal alors qu'il est environné de machines, risque de constituer un voile idéologique sur la toute-puissance du monde technique sur notre vie et notre pensée. Mais en même temps, la figure de l'animal adorateur est si étrangère à notre représentation contemporaine de l'animalité qu'elle manifeste de façon plus criante encore l'étrangeté du monde musulman classique et du nôtre. Si le nôtre est le « technocosme³⁰ », environnement entièrement mécanisé, la figure de l'animal adorateur est le signe d'un monde autre, empli de sujets et non de choses, non pas un monde d'instruments tournés vers notre usage, mais un monde de priants tournés vers Dieu.

Il ne s'agit pourtant pas de nier la dimension technique des animaux. Et une analyse du dogme du *tashīr* dans la perspective d'une histoire technique fait sens : il manifeste la mobilisation productive de l'énergie et des fonctions animales.

Au-delà, une remise en cause de cette rupture entre le monde des créatures plein de subjectivités adoratrices et le monde des instruments anthropocentré est envisageable dans la ligne de pensée initiée par Dominique Vidal dans sa mise en rapport de l'hindouisme et de la robotique³¹.

²⁷ Voir Pierre Lory, *La dignité des hommes*, p. 146 ; *Ikhwān al-ṣafā, Le procès animal de la domination humaine*, présentation p. 41.

²⁸ Voir par exemple al-Ġāḥiz, *K. al-ḥayawān*, vol. VII, p. 50.

²⁹ Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme*, I, p. 50, note 10.

³⁰ Gilbert Hottois, *Le signe et la technique*.

³¹ Dominique Vidal, « Anthropomorphism or sub-anthropomorphism? An anthropological approach to gods and robots », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 13 (2007), p. 917-933.